

Rapport du président pour l'exercice 1942-1943

Autor(en): **Delarue, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare =
Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses**

Band (Jahr): **19 (1943)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-770432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bern ; Schmidt, Lic. theol. Ph., Univ.-Bibl., Basel ; Schneiderfranken, Dr. I., Wirtschaftsarchiv, Basel ; Schneiderfranken, Ria, Bibl. cant., Lugano ; Schnellmann, Dr. M., Bürgerbibl., Luzern ; Schwarber, Dr. Karl, Univ.-Bibl., Basel ; Sieber, Dr. Paul, Zentralbibl., Zürich ; Sieber, Valentine, Stadtbibl., Bern ; Sigrist, Verena, Stadtb. (Vadiana), St. Gallen ; Steiger, Dr. Rudolf, Zentralbibl., Zürich ; Steinemann, Dr. Eugen, Sozialarchiv, Zürich ; Steiner, Annemarie, Zürich ; Strahm, Dr. Hans, Stadtbibl., Bern ; Straub, Dr. Hans, Univ.-Bibl., Basel ; Studer, Dr. Ella, Pestalozzibibl., Zürich ; Thomann, Gertrud, Zentralbibl., Zürich ; Thurnheer, Helen, Stadtb. (Vadiana), St. Gallen ; Trog, Hilda, Univ.-Bibl., Basel ; Vischer, Dr. Christoph, Univ.-Bibl., Basel ; Voruz, Jean, Bibl. cant., Lausanne ; Wagner, Dr. Marguerite, Ecole d'ét. soc., Genève ; Waser, Dr. Hans, Stadtarchiv, Zürich ; Weber, Emmy, Zentralbibl., Zürich ; Weckerle, Dr. F., Staatsbibl., München ; Wild, Dr. Helen, Zentralbibl., Zürich ; Wirz, Dr. Hans Georg, Volksbibl., Bern ; Wissler, Dr. Gustav, Landesbibl., Bern ; Zehntner, Dr. Hans, Wirtschaftsarchiv, Basel ; Zeltner, Robert, Zentralbibl., Solothurn.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

pour l'exercice 1942-1943

Le rapport que j'ai à présenter cette année — encore une fois — sera bref.

Depuis notre 41^{me} Assemblée des 13 et 14 juin 1942 à Lugano, nous avons enregistré l'admission de 15 nouveaux membres :

M^{lle} Gertrude Blocher, Lausanne. M^{lle} Rose Brunschwig, Berne. M. Rudolf Bucher, Zurich, Bibliothèque centrale. M. Paul Chaix, Genève, Bibliothèque publique et universitaire. M^{lle} Elisabeth Clerc, bibliothécaire de la Maison du peuple à Lausanne. M. Esseiva, directeur de la Bibliothèque cantonale de Fribourg. M^{lle} Marion Jung, archiviste de la Croix-Rouge à Genève. M. Hans Koch, Zug. M^{lle} Irène Lauterburg, Berne. M^{me} Hélène Matthey, Genève. M^{lle} Elisabeth Rochat, directrice de la Bibliothèque municipale de Lausanne. M^{lle} Ria Schneiderfranken, Lugano, Bibliothèque cantonale. M^{lle} Marie Seitz, Genève, Bibliothèque municipale. M^{lle} Carola Starke, et M^{lle} Emmy Weber, Zurich, Bibliothèque centrale.

Auxquels vont s'ajouter les huit que nous vous présenterons aujourd'hui.

Nous avons eu, en revanche, à enregistrer les démissions de M^{me} Schäublin-Calame qui renonce à son activité de biblio-

thécaire en raison de son mariage, et de MM. E. Hermann, Victor Wirz, de la Bibliothèque centrale de Zurich, retraité, et Ernest Zumbach qui, à la suite de la fusion de la Bibliothèque cantonale de Zoug avec celle de la ville, change de fonction.

* * *

A Bâle, à Lausanne, à Lucerne, à Neuchâtel, à Soleure et peut-être ailleurs, des projets sont esquissés, des plans sont faits, des dispositions sont prises pour la transformation ou la construction d'importantes bibliothèques, mais partout on est obligé d'attendre. La belle inauguration de la Bibliothèque de Lugano, l'an passé, nous est déjà apparue comme un prodige, le prodige ne peut pas se renouveler constamment, il faut, pour que nous voyons se réaliser les beaux espoirs que nous caressons, que soient revenus des temps meilleurs.

Mais les grandes réalisations sont toujours exceptionnelles. Nos travaux ordinaires, où en sont-ils ? Nous avons le bonheur de continuer à vivre et à travailler. Un peu partout on constate un accroissement, souvent considérable, de nos services de prêt ; la demande est de plus en plus forte. Et partout on fait face aux besoins, malgré les difficultés que causent à nos bibliothèques les obligations militaires d'un grand nombre des nôtres.

Dans le domaine des acquisitions et de l'entretien de nos collections, nous nous heurtons à d'autres difficultés. Les rapports sont devenus impossibles avec plusieurs pays. D'une façon générale, le prix des livres et celui de la reliure a augmenté d'environ 30%. Ce sont là des gênes qui ne doivent pas nous faire oublier que nous pouvons nous considérer comme vivant dans un paradis. — On peut noter ici qu'un important envoi de thèses françaises nous est enfin parvenu ; c'est un événement heureux quoiqu'il ait été grevé de frais de port considérables.

Si j'en viens aux tâches propres à notre association, il y a lieu de faire des constatations analogues : nous n'avons rien entrepris, nous ne pouvions rien entreprendre de nouveau.

A Bâle, le catalogue collectif des incunables rédigé avec un soin méticuleux, comme une œuvre de science, progresse avec une lenteur excessive. Il convient d'en presser l'achèvement.

Le prêt entre bibliothèques a dû être interrompu à diverses reprises faute de mains pour préparer les envois. Il constitue en effet pour plusieurs de nos bibliothèques une lourde charge. La Bibliothèque centrale de Zurich l'a déclaré dans une séance du Comité. De Neuchâtel, M. Bovet demande si, par l'emploi plus systématique du catalogue général qui peut aiguiller les demandes directement au but, on ne pourrait pas faire l'économie de recherches et de correspondances inutiles. Enfin, à Genève, on a constaté que, d'une part, faute d'un emballage suffisant, il arrivait que des volumes soient gravement détériorés, et que, d'autre part, il convenait de lutter contre l'abus de certains lecteurs qui font venir sans vraie nécessité des ouvrages qui doivent être réexpédiés sans avoir été consultés.

Ces observations diverses, mais en réalité concordantes, méritent d'être retenues par le Comité, mais elles intéressent tous nos membres, aussi bien les bénéficiaires habituels du prêt que ceux pour qui il constitue principalement une charge.

Conformément à la décision prise dans notre dernière assemblée, c'est la formation professionnelle qui nous a principalement occupés. M. Godet a rédigé sur ce sujet un rapport circonstancié qui vous sera soumis tout à l'heure, et qui me dispense de m'étendre sur cet objet.

Le numéro 19 de nos publications contenant les études de M. MENTHA, « Bibliothèque et droit d'auteur », et celle de M. SCHAZMANN, « Quelques questions de droit des bibliothèques », a paru ; il est à la disposition des membres qui en font la demande.

Le Collectionneur suisse dont nos « Nouvelles » étaient un tirage à part, ayant cessé de paraître, nous les avons continuées sous la même forme que précédemment, mais comme une publication indépendante. M. Godet, qui les rédige, souhaite de trouver parmi nos membres une collaboration plus active ; il regrette en particulier que mainte communication faite aux journaux par nos bibliothèques ne lui soit pas adressée.

Le prix de sténographie que l'assemblée de Lugano avait décidé de décerner à un employé de bibliothèque, et à défaut, à un fonctionnaire d'administration publique, a été mérité par un fonctionnaire de l'Etat de Vaud, M. Ernest Thévoz, qui a obtenu le meilleur résultat en langue maternelle (280 syllabes, note 1).

Pour donner satisfaction aux éditeurs, le *Bulletin bibliographique* de la Bibliothèque nationale a changé de forme et modifié sa périodicité. Les numéros de la Série A, consacrés aux publications mises en librairies, paraissent dorénavant tous les 15 jours ; ceux de la Série B, annonçant les autres publications, ne sortent plus que cinq fois par an. Les libraires paraissent apprécier cette innovation de notre bibliographie nationale.

Plusieurs bibliothèques ont manifesté leur vitalité en organisant d'importantes expositions : Une partie de la splendide bibliothèque de feu le baron de Neufforge a été exposée à Bâle et à la Bibliothèque nationale. Cette dernière a également consacré une très remarquable exposition aux travaux de linguistique et de philosophie des savants suisses.

Au cours de sa 42^{me} années d'existence, l'A.B.S. a fait ce qu'elle a pu ; cela a été peu de chose. Je souhaite que mon successeur n'ait rien de pire à enregistrer, et que, bien au contraire, il nous rende compte l'an prochain d'un renouveau d'activité dans la paix du monde si ardemment attendue

H. DELARUE.

FELIX BURCKHARDT ZUM 60. GEBURTSTAG

(13. Oktober 1943)

Lieber Herr Kollege,

Als Andreas Heusler der Zweite sein Achtzigstes erreichte und die Blätter im Wind der Lobgesänge zu rauschen begannen, brummte er unmutig mit der einen Ecke seines bärtigen Mundes, während in der andern der unvermeidliche Stumpfen auf und